



Charte de Communication du SNEPAP-FSU

JANVIER 2025

Préambule : La présente charte a pour objectif d'encadrer les pratiques de communication interne et externe du SNEPAP-FSU. Elle garantit une communication alignée avec nos valeurs et nos mandats.

Le Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire s'engage à porter les valeurs de justice sociale, de solidarité, de respect des droits humains, et de défense des services publics au cœur de sa communication. Cette charte établit les principes qui régissent nos prises de parole et interactions, à l'interne comme à l'externe.

Objectifs de la Communication La communication du SNEPAP-FSU vise à :

- Informer ses adhérents et le public sur ses actions, positions et revendications.
- Promouvoir les valeurs et idéaux portés par le syndicat.
- Mobiliser les personnels de l'administration pénitentiaire et les citoyens autour des enjeux sociaux et professionnels.
- Renforcer la cohésion interne et favoriser le dialogue avec ses partenaires.

Principes Directeurs :

- **Transparence** La communication du SNEPAP-FSU repose sur une information claire, honnête et accessible. Les faits rapportés doivent être précis et vérifiés.
- **Respect** Nous adoptons un langage inclusif et bannissons toute expression discriminatoire, diffamatoire ou irrespectueuse. Le respect des personnes est une priorité.
- **Responsabilité** Le SNEPAP-FSU assume ses prises de position et veille à ne pas diffuser d'informations pouvant porter atteinte à la dignité des personnes.
- **Cohérence** Les messages diffusés sont alignés avec les valeurs et objectifs stratégiques du SNEPAP-FSU.
- **Engagement éthique** Le SNEPAP-FSU ne communique pas avec des partis d'extrême droite, sauf dans le cadre strict de missions parlementaires, afin de préserver ses valeurs fondamentales.

Modalités de Communication

Communication interne

- Permettre des échanges constructifs et respectueux entre les membres du bureau national, de la Can et des adhérents via des échanges par e-mail, des réunions, des newsletters, et des outils numériques sécurisés (type sondage ou boîte structurelle).

Communication externe

- Utiliser les communiqués de presse, les réseaux sociaux, les sites web et les événements publics pour faire valoir les positions du syndicat.
- S'adresser aux médias et aux partenaires institutionnels avec rigueur et professionnalisme.

Communication numérique

- S'engager à une présence active et responsable sur les plateformes numériques.
- Modérer les contenus publiés sur nos espaces afin d'éviter les dérives et garantir un climat respectueux.

Rôles et Responsabilités

- **CAN** : Définit les orientations stratégiques de la communication.
- **Bureau national** : Applique les orientations décidées par la CAN en matière de communication.
- **Responsables Régionaux et locaux**: Relais auprès des adhérents et des partenaires locaux le cas échéant
- **Adhérents** : Ambassadeurs des valeurs du syndicat, ils s'engagent à relayer les messages dans le respect de cette charte.

Outils de Communication

Le SNEPAP-FSU utilise des outils variés, notamment :

- Supports écrits : tracts, affiches, bulletins.
- Supports numériques : site internet, courriels, SNEPAP-Info, réseaux sociaux.
- Événements : Congrès, formations syndicales, actions militantes.

Évaluation et Amélioration Continue

La communication du SNEPAP-FSU fait l'objet d'évaluations régulières afin de garantir son efficacité et sa pertinence. Les retours des canistes, des adhérents et des partenaires sont encouragés pour alimenter une amélioration continue.

Conclusion

Cette charte constitue un engagement collectif du SNEPAP-FSU pour une communication éthique, responsable et alignée avec les valeurs fondatrices de l'organisation. Chaque membre est invité à s'approprier ces principes et à les mettre en pratique dans ses interactions quotidiennes.